

1. LE MÉTIER

Le peintre décorateur contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et de la théâtralité.

Il intervient sur l'aspect esthétique des habitations, des lieux publics, commerciaux et de spectacles. Il travaille aussi en atelier à l'embellissement et à la restauration d'objets et de mobiliers. Il y réalise aussi des décors sur des toiles et des panneaux amovibles.

Il étudie et conçoit des projets de décors afin de réaliser des travaux de peinture haut de gamme et décorative, d'ornementation et de trompe l'œil.

Bien que technicien, le client attend de lui qu'il fasse preuve de créativité et qu'il endosse un rôle de conseiller.

2. ACTIVITES TYPES ET COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

• **Activité 1 : Elaborer des projets de décors**

- C1 - Conseiller le client sur des projets de décors
- C2 - Représenter visuellement des projets de décors
- C3 - Etablir un devis pour des projets de décors

• **Activité 2 : Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur des bâtiments**

- C4 - Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- C5 - Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover
- C6 - Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover
- C7 - Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports
- C8 - Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports

• **Activité 3 : Réaliser des travaux de peinture décoratives d'ornementations et de trompe l'œil**

- C9 – C10 – C11 - Réaliser des ornements, des imitations de bois et de marbres
- C12 – C13 - Réaliser des décors en trompe l'œil à petits reliefs et des décors architecturaux et de paysages en trompe l'œil

3. PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi, peintres (artistes ou peintres en bâtiment), étudiants des beaux-arts ou de l'enseignement professionnel, intermittents du spectacle, personnes en reconversion professionnelle, particuliers.

4. PRE REQUIS ET ACCÈS À LA FORMATION

Le candidat doit maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) et posséder des capacités en graphisme. L'accès à la formation est aussi conditionné à la remise d'un dossier de candidature complet, à la présentation d'un projet professionnel clairement défini, à une épreuve de graphisme et à un entretien individuel.

5. LIEU DE LA FORMATION

GESTES Formation IPEDEC

6. VALIDATION

Délivrance du Titre Professionnel Peintre décorateur (Niveau IV).

7. DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

Parcours de 973 h : 868 h en centre de formation pour acquérir les compétences professionnelles du peintre décorateur et 105 heures de stage pour les mobiliser en situations professionnelles.

Coût : 12 € x 868 h = 10 416 € HT / stagiaire

- Hors outillage spécifique nécessaire pour suivre la formation et exercer le métier (≈ 1000 € TTC). L'école peut vous accompagner pour vous procurer ce matériel.

Nous contacter pour un devis.

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques :

Espace pédagogique individuel sous format cabine de 4 m² mais également sous format chevalet.

Salle de cours à disposition.

Fourniture de la matière d'œuvre, des matériaux et matériels spécialisés, des supports pour recevoir les décors (Krafts, murs, portes).

Documents techniques transmis tout au long du stage.

Moyens d'encadrement :

Formateurs professionnels spécialisés dans la peinture bâtiment et la peinture décorative :

Michel PRADAT (titulaire du CAP et BP PAR ayant une solide expérience sur chantier et dans la formation), Jean RAMOND (formateur et peintre décorateur), Jean-Pascal BARON (titulaire du titre Peintre en Décors de Niveau IV de l'IPEDEC – spécialisé dans la formation décor depuis plus de 15 ans), Marie-France DESBONNET (Artiste-Peintre), Philippe FAGOT (consultant en management de la couleur, arcenciologue), Jamila AIT CHERIF (architecte de métier, formatrice depuis 7 ans), Philippe HUGUET (mètreur en ville – Second œuvre), Jamila AIT CHERIF (architecte de formation, formatrice d'histoire de l'art).

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.

9. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En atelier, démonstrations et explications du formateur puis mises en situation des stagiaires sur des exercices d'application. Le formateur guide les stagiaires au fur et à mesure, corrige leurs gestes, échange sur les difficultés, répond aux questions. Les stagiaires effacent et recommencent leurs exercices à loisir jusqu'à obtention d'un bon résultat. De nombreux exercices sont réalisés sur papier Kraft avant d'être réalisés sur d'autres supports.

10. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La progression et le niveau des stagiaires sont contrôlés en continu durant la formation, notamment par des évaluations lors de mises en situation et à la fin de chaque module.

À l'examen, les compétences sont évaluées lors des épreuves suivantes :

- Un questionnaire professionnel (1h30 min)
- Une épreuve basée sur une mise en situation professionnelle (18 heures)
- La présentation d'un dossier professionnel bâti tout au long de la formation
- Un entretien final avec un jury (20 min)

Le jury composé de professionnels habilités par la DIRECCTE s'assurera des compétences du stagiaire sur l'ensemble des épreuves.

11. MODALITÉS D'OBTENTION ET DÉBOUCHÉS DU TITRE PROFESSIONNEL

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le stagiaire peut se présenter aux CCP manquant dans la limite de la durée de validité du titre. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

Les différents types d'emplois auxquels peut accéder le détenteur du titre sont : Peintre décorateur, Peintre d'intérieur, Peintre en bâtiment, Chef d'équipe, Peintre en décors spectacle événementiel.

12. DÉROULÉ DE LA FORMATION

Chaque formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Ils adaptent le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression des stagiaires.

13. PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif possible.

